

1. *Débitrice*: **ECOFLAMME SA**, A.-Fauquez 124,  
**1018 LAUSANNE**
2. *Remarques*: LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRON-  
DISSEMENT DE LAUSANNE  
sursis concordataire 293 LP  
A vous tiers intéressés.  
Le président du tribunal de l'arrondissement de Lausanne  
statuera en son audience  
du mardi 7 novembre 2006 à 09:00 heures,  
à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d'ar-  
rondissement,  
sur la reprise de cause de la procédure concordataire  
ECOFLAMME SA, John Bourgeois, adm. A.-Fauquez 124,  
1018 Lausanne (renoncement au concordat).  
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audi-  
ence pour y fournir tous renseignements utiles sur la situa-  
tion de la société débitrice.  
  
Tribunal de l'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne

(00193817)